

**Intervention de Bonnie Campbell****Soirée de Présentation des nouveaux membres de la Société Royale du Canada à l'UQAM****Le 19 mars 2013**

Monsieur Graham Bell,  
Président de la Société royale du Canada

Monsieur le recteur Robert Proulx  
de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Madame Yolande Cohen  
Présidente de l'Académie des arts  
des lettres et des sciences humaines de la  
Société royale du Canada,  
Chers collègues et amis,

Cette nomination représente pour moi un grand honneur et je remercie vivement le professeur Niosi et les trois collègues qui ont si aimablement appuyé ma candidature.

Cette nomination est aussi et surtout un grand honneur pour mon institution, l'UQAM. Je tiens à souligner, comme je l'ai fait auparavant, la confiance qui m'a été démontrée et surtout, l'énorme liberté que cette institution accorde à ses professeurs.

Liberté de développer des champs novateurs de recherche.  
Liberté de travailler dans des perspectives interdisciplinaire et ceci depuis des décennies.  
Liberté et appuis pour créer des structures adaptées, définir des agendas de recherche en lien avec les besoins de la société.

Cette liberté est précieuse - il faut la souligner et la sauvegarder. C'est ce point que je voudrais développer à travers mes brèves remarques sur le domaine de recherche qui est le mien.

Comment expliquer la coexistence du remarquable potentiel de développement économique et social que représentent les énormes réserves de ressources naturelles, notamment minières, dans de nombreux pays d'Afrique d'un côté, et de l'autre, la persistance de situations inacceptables de pauvreté et d'exclusion sociale dans ces mêmes pays? La réponse est évidemment loin d'être simple.

Serait-ce surtout à cause de la manière dont ces régions ont été intégrées historiquement dans les marchés mondiaux? Du fait des stratégies des acteurs privés et des conditions d'extraction et d'exportation des ressources de ces pays? Des contraintes internes, la faiblesse des capacités institutionnelles, les dysfonctionnements internes, l'absence de développement des marchés domestiques?

Évidemment l'explication dépend de ces facteurs, et d'autres encore et de la manière dont tous ces facteurs s'articulent entre eux et dont les institutions, les stratégies des acteurs publics, privés, de la société civile, à différents niveaux, interagissent.

Nos travaux nous ont amenés au fil des années à analyser le rôle des différents acteurs; institutions multilatérales de financement, agences de coopération bilatérales, entreprises du secteur privé, gouvernements, communautés locales. Et dans le but de rendre plus lisibles les processus en cours et les implications économiques, sociales et environnementales de l'extraction minière dans des pays si potentiellement riches d'Afrique, notre attention a été portée sur les cadres réglementaires qui établissent les normes et les règles du jeu.

Grâce à l'appui du Centre de recherche pour le développement internationale (CRDI) nous avons eu le privilège de travailler avec des équipes de chercheurs depuis plus d'une dizaine d'années dans les pays sur lesquels portaient nos recherches dont le Ghana, le Mali, la RDC. Ceci explique je pense la rigueur des résultats et le fait que ces travaux publiés, sous forme de livres en Suède, en Angleterre, au Québec, en français et en anglais et rendus disponibles sur le site du CRDI, ont été repris dans les arènes de décision. Tout d'abord nos recherches ont été reprises pour alimenter le cœur de l'argumentation d'une étude de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), *Rethinking the role of foreign direct investment* en 2005, puis à partir de 2007, encore au niveau international par la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (Addis Abéba) où j'ai été invitée à siéger comme membre du International Studies Group to Review Africa's Mineral Regimes, (2007-2011). C'est ce groupe de travail qui, après quatre ans de recherche, a produit le Rapport, *Minerals and Africa's Development. A Report of the International Study Group on Africa's Mineral Regimes*, adopté comme un rapport officiel de la CEANU et de l'Union africaine en décembre 2011.

La rigueur des travaux d'équipe - que j'ai dirigés et je dois souligner d'équipe - explique aussi que j'aie été invitée au niveau national canadien, à siéger comme l'une de deux universitaires sur le Comité consultatif de 17 personnes, dont la moitié provenait de l'industrie, Comité nommé par le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAÉCI) qui a produit le Rapport : « Tables rondes nationales sur la responsabilité sociale et l'industrie extractive dans les pays en développement. », mars 2007- rapport unanime, après 10 mois de travail - mais qui est resté lettre morte dans le contexte politique actuel.

Durant ces années de travail sur des enjeux en Afrique, parce que le Canada est reconnu comme un grand pays minier, souvent jugé exemplaire, on nous posait souvent la question- mais comme ça se passe chez vous? Piqués de curiosité, ne sachant pas exactement ce que nous allions trouver et grâce à l'appui du CRSH, nous nous sommes penchés sur le secteur minier ici. Il en est sorti un livre en 2012, fruit du travail d'un collectif interdisciplinaire de huit chercheurs (incluant géologue, juriste, géographe, politicologue) qui ont analysé les conditions dans lesquelles se sont déroulées les négociations entre communautés autochtones et compagnies minières au Canada et au Québec, et intitulé « *Pouvoir et régulation dans le secteur minier. Leçon à partir de l'expérience canadienne* » Et nous avons fait une découverte: le « free mining ».

En cherchant à comprendre les résultats des négociations- Qui gagne? Qui perd? Comment?et Pourquoi?- nous avons été amenés à étudier les rapports d'influence qui caractérisent les cadres

législatifs et réglementaires, rapports que ces cadres institutionnalisent, notamment dans les *Lois sur le mines*. C'est de cette façon que nous avons découvert l'héritage du « *free mining* » que nous ignorions auparavant et surtout les rapports asymétriques qui l'ont accompagné, rapports qui persistent jusqu'à nos jours. Le « *free mining* » est un héritage du 19<sup>e</sup> siècle, de l'époque de la colonisation blanche de l'Amérique du Nord. Les principes sous-jacents au *free mining* : le libre accès à la ressource, la libre exploitation en cas de découverte et la sécurité de la tenure des droits miniers, et la primauté de ces derniers par rapport à d'autres droits d'utilisation du territoire, constituent autant de conditions structurelles favorables aux intérêts des entrepreneurs miniers et devinrent centraux aux régimes miniers de la plupart des juridictions canadiennes.

Les régimes basés sur le principe du *free mining* semblent caractériser une structure de pouvoir asymétrique qui a pour effet de restreindre l'espace de négociation des acteurs locaux et des administrations quant aux choix à faire en matière de développement du territoire. Ces enjeux sont au cœur des discussions qui se déroulent en ce moment sur les redevances et soulèvent la question des normes et valeurs qui informent les débats sur la façon de penser le développement des ressources dans le secteur minier que ce soit au Québec au Canada ou dans un pays d'Afrique.

Nos travaux dans ce domaine, notamment sur les asymétries de pouvoir qui caractérisent les rapports entre les acteurs présents, le potentiel de différents et donc de conflits, nous amènent à souligner les défis et parfois les menaces qui caractérisent ce domaine de recherche et l'importance cruciale de garder ouverts des espaces scientifiques qui permettent la poursuite d'une recherche indépendante.

L'exemple que j'utiliserai pour illustrer mon dernier point ne vient pas du Canada ni du Québec - il aurait pu - mais de l'Amérique centrale.

Au Costa Rica, pays où il existe une conscience très forte de la nécessité de protéger la richesse et la diversité environnementale qui est simplement époustouflante, il y a aussi des richesses minières.

Des chercheurs à l'Université de Costa Rica se sont préoccupés des implications environnementales que pourrait avoir un projet de mine d'or à ciel ouvert dans le nord du pays. L'exemple du projet Las Crucitas sur lequel un documentaire a été produit a été utilisé par un professeur de biologie, le professeur Lobo dans son séminaire. La compagnie, une compagnie canadienne basée à Calgary, Infinito Gold Lt propriétaire à 100% de la filiale au Costa Rica, qui avait déjà perdu son permis d'exploitation en 2010 à cause du fait que ses études d'impacts environnementaux était incomplètes <sup>1</sup> - a poursuivi le professeur Lobo exigeant que l'Université retire son cours et que le professeur paye \$1million en compensation à la compagnie.

---

<sup>1</sup> Infinito was granted a mining concession by former Costa Rican president Oscar Arias Sánchez, but in 2010 the Costa Rican Supreme Court ruled the contract invalid, and cited incomplete environmental studies, making the previous concession illegal. **Canadian mining company in Costa Rican legal storm** | Embassy Magazine. De Ally Foster, 24 oct. 2012: <http://www.embassynews.ca/>.

La compagnie a plaidé que les individus ne peuvent invoquer la liberté académique ou la liberté d'expression pour porter atteinte à la réputation d'une compagnie.

Le système judiciaire du Costa Rica a défendu le professeur et la compagnie a perdu en Octobre 2012. Elle a annoncé aussitôt qu'elle irait en appel. Les collègues au Costa Rica ont cependant reçu l'appui de l'Association canadienne des professeurs et professeures d'université et d'un regroupement d'avocats canadiens.

Je voulais conclure avec cet exemple pour souligner deux points :

La possibilité de mener des recherches et des analyses indépendantes est un privilège et nous avons le devoir de rigueur pour mériter ce privilège.

Cependant il est essentiel aussi d'attirer l'attention sur l'importance de garder ouverts de telles espaces de réflexion et d'analyse.

L'UQAM et la Société Royale du Canada peuvent jouer un rôle essentiel à cet égard car ces espaces de liberté sont précieux – ils peuvent se refermer à tout moment.

Il faut les sauvegarder.